

# l'essor de Versailles

7€

N°20 Avril 2018

## Villes & Associations

de

## SOLIDARITÉ

### sommaire

#### DOSSIER CULTURE

Culture dans les milieux moins favorisés	2
Culture scientifique et médiation scientifique	5

#### DOSSIER SOLIDARITÉ

Villes et Solidarité	8
Un foisonnement d'initiatives de solidarité en réseaux	12

La ligne 18 du Grand Paris Express s'enfonce dans la « trappe à projets »	16
--	----

Les accidents routiers à Versailles	19
-------------------------------------	----

Un battant, plein d'espérance jusqu'au bout. Franklin CLAUDE nous a quittés.  
C'est notre ami. Depuis 2005, un pilier de l'équipe de rédaction; ce numéro 20 lui est dédié.

# Dossier Culture

En choisissant le thème de la culture, nous étions conscients de la complexité du sujet. Nous avons limité volontairement nos propos à deux sujets sans doute moins naturellement abordés dans la Ville de culture que veut être Versailles: la diffusion de la culture scientifique et la culture dans les milieux moins favorisés. Pour en parler, nous avons considéré une définition la plus extensive de la culture, qui englobe plutôt tous les savoirs, jusqu'aux plus techniques et aux plus humbles; sans vouloir bien sûr prétendre à la comparaison, on peut rappeler que l'Encyclopédie de Diderot avait pour titre, en respectant la taille des caractères, « **ENCYCLOPÉDIE, OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, PAR UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES** ».

Tout en englobant bien sûr les sujets littéraires et artistiques, des gens de lettres mettaient en avant les sciences et les techniques. Certains «coups de main» techniques sont de vrais objets de culture (cf les compagnons du Tour de France ou les concours du meilleur ouvrier).

Ce faisant, Essor de Versailles se réfère à ses valeurs: souci de la culture pour tous, innovation, attention aux évolutions du monde, solidarité active avec les plus démunis. Et elle s'intéresse à deux fractures sociétales : la fracture scientifique et la fracture sociale.

## I - Culture dans les milieux moins favorisés

Le test a été réalisé dans un collège de Versailles avec une zone de recrutement très mélangée en matière de milieu social. Lors d'un travail sur la presse écrite, on demande aux élèves de ramener de chez eux un journal de leurs parents. les uns ramènent un exemplaire d'un hebdo ou d'un quotidien de la grande presse écrite; d'autres ne peuvent ramener qu'un journal télé petit format bon marché. L'histoire illustre parfaitement la fracture culturelle qui peut exister dans le même quartier de Versailles. La culture est réduite à la télévision dans certains milieux moins favorisés. Le principal accès à la culture passe alors par les enfants à l'école et hors de l'école. Et les

les familles à la **triple condition que l'accès aux institutions et aux événements soit d'un coût supportable, d'un accès facile (transport, procédure d'accès) et d'une proximité culturelle suffisante**. Car aller vers la culture ne va pas de soi dans les milieux moins favorisés; il y a une barrière psychologique: «on ne s'autorise pas» à répondre à une offre culturelle considérant «que cela n'est pas pour nous», ce qui conduit à perpétuer dans la famille la fracture culturelle. Selon les études, le principal facteur est le diplôme et non les revenus : la visite d'un musée ou d'une exposition est six fois plus élevée chez les diplômés de l'enseignement supérieur que chez les non-diplômés (rapport du CESER Ile-de-France - Favoriser l'accès à la culture 2015). L'article analyse le rôle des principaux lieux de culture pour les familles.

### 1 - Le système scolaire

Tous les acteurs reconnaissent à l'école un rôle central dans la mesure où les jeunes peuvent y acquérir, toutes familles confondues, les matières scolaires et les éléments de culture qui les accompagnent. Compte tenu de l'instruction obligatoire, l'Ecole constitue un vrai pôle de développement culturel pour les enfants des familles défavorisés et pour les familles qui peuvent être associées aux activités.

L'apprentissage déborde largement les programmes du fait des activités périscolaires (clubs , par exemple pour le théâtre), des activités (bibliothèque, médiathèque) et projets menés dans les CDI (centres de documentation et d'information) et des projets organisés par le corps professoral (visites, voyages pédagogiques).

### 2 - Les maisons de quartier

Ce sont les pôles d'activités dans les quartiers où la proximité permet d'abattre les contraintes d'accès à la culture. Les associations viennent compléter le travail des services de la Ville. A Versailles, il y a des grands disparités entre le type et le nombre d'activités proposées dans les maisons de quartier et la répartition des rôles entre ville et associations.

Activités proposées	Chantiers	Clagny-Glatigny	Notre-Dame	Bernard de Jussieu	Porchefontaine	Pré-aux-Bois	Saint-Louis	Vauban
Sports ou «bien-être»	8	9	7	8	9	9	6	8
<b>Culture = arts et techniques</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
- Relevant de la Maison de Q	8	9	14	11	16	10	13	10
- Relevant d'une association	9	12	4	8	17	16	6	8

enfants peuvent entraîner leurs parents dans toutes les occasions où ils peuvent les accompagner. Parallèlement le riche système culturel de Versailles peut attirer

Dans les quartiers des plus défavorisés, les activités propres des maisons de quartier sont gratuites car les usagers ne peuvent payer.

### **3 - Les associations pour les publics moins favorisés.**

Ils constituent un complément essentiel pour les activités dans les maisons de quartier.

On peut distinguer trois types d'association dont les activités ont un contenu culturel :

- associations de personnes de même origine étrangère et diffusant la langue et la culture de différents pays : Amicale des Tunisiens, Prologue au Dialogue...
- aide à l'éducation et lutte contre l'illettrisme: Association Richard Mique , Charlemagne, FAIRE (Formation et Aide à la Réinsertion, contre l'illettrisme), ASFIR (cours de français langue étrangère)...
- la plupart des associations du secteur social se préoccupent de la culture: Equipes St-Vincent, Secours Catholique, Secours Populaire, ATD-Quart Monde...

Pour ATD-QM, la culture est centrale et permet à chacun de se construire. Il ne s'agit pas de distribuer de la culture mais de permettre à tous de se savoir sujet de culture. Dans cette perspective, les militants (familles) et leurs alliés (bénévoles les accompagnant) organisent :

- des bibliothèques de rue au pied des immeubles où l'on lit ensemble des livres sur place à la différence des bibliothèques de dépôt et prise qui se répandent dans les lieux publics (salle Tassencourt et gare des Chantiers)
- des universités populaires (UP) où les personnes les plus démunies peuvent discuter des sujets de tout niveau dans des groupes locaux puis en grandes assemblées en faisant l'apprentissage de la prise de parole en public.
- des ateliers chants ou théâtre
- des sorties culturelles.

S'il existe des échanges limités dans certaines activités des maisons de quartier (par exemple, échanges de recettes entre les mamans dans des ateliers cuisine), on peut regretter qu'il n'existe pas de véritable systèmes d'échange de savoir permettant à tous de diffuser, sans référence monétaire, ce qu'on sait contre ce qu'on veut apprendre. Chacun, en effet, domine au moins une technique et peut devenir acteur culturel et d'échange en renforçant le lien social par la même occasion.

### **4 -Le réseau des bibliothèques**

Il y a 12 bibliothèque à Versailles dans le réseau municipal: Bibliothèque Centrale, UIA, Atelier numérique et 9 bibliothèques de quartier.

Six bibliothèques disposent d'un secteur jeunesse: Prés aux Bois, Petits Bois, Vauban, Porchefontaine, Saint-Louis, Heure joyeuse. Dans ces dernières, il existe des activités «bébé lecteurs». Il s'agit de familiariser très tôt (0 à 3 ans) les enfants aux livres, par des séances de lecture, suivies d'emprunt de livres ramenés à la maison, pour faire pénétrer le livre dans les foyers.

A titre d'exemple, aux Prés aux Bois, Bébés lecteurs accueille deux groupes de 12 enfants après inscription pour chacun des 8 jeudis de l'année

### **5 - Les institutions culturelles à Versailles**

Versailles bénéficie d'un nombre et d'une qualité d'institutions et d'évènements culturels remarquables. Les acteurs sont bien sûr la Ville, l'Etat (Château, écoles supérieures culturelles), Versailles Grand Parc (Conservatoire) et les associations.

Parmi toutes les activités organisées à Versailles, il y a une double frontière par les prix et par l'accessibilité culturelle entre les institutions culturelles haut de gamme qui font la réputation de Versailles (Conservatoire, Théâtre Montansier, Centre de Musique Baroque, Ecole des Beaux Arts, Université Inter-Ages...) et les autres.

**C'est que la tarification municipale des services culturels se calque sur les coûts en général sans aucune péréquation, à la différence des services sociaux (loisirs, restauration scolaire, crèches....).**

Et le tarif d'accès au Château a très fortement augmenté ces dix dernières années car il est devenu un produit commercial «incontournable» pour les touristes qui en constituent une clientèle captive (gratuité cependant le 1er dimanche du mois).

Données sur les revenus mensuels pour comparer avec les tarifs de la culture à Versailles

RSA 545€

Minimum vieillesse 8907€ annuels / 12 = 742€

Revenu moyen des 10% de revenus inférieurs à Versailles 14546 annuels/12 = 1212€

Revenu médian (autant en dessous qu'au-dessus à Versailles 30370€ annuels /12 = 2530€

Revenu moyen du 9ème décile 60898 annuels / 12 = 5074€ soit 4.2 fois plus que le 1er décile ci-dessus

Seuil de pauvreté en France (60% du revenu médian français :  
- Personne seule 1015€  
- Ménage mono-parental avec un enfant de moins de 14 ans = 1320€

**Au Conservatoire à rayonnement régional** de Versailles, géré par Versailles Grand Parc, les tarifs sont très élevés pour les familles les plus démunies et ils varient peu avec les revenus. Compte tenu d'une inscription fixe de 35€, les tarifs réels varient entre les plafonds et plafonds suivants pour les 3 cycles de musique et de danse.

Année du Conservatoire de Versailles	Tarif plancher +inscription €	Tarif plafond +inscription €	Progressivité
<b>Musique 1<sup>er</sup> cycle</b>	360	395	1,10
<b>2<sup>ème</sup> cycle</b>	420	505	1,20
<b>3<sup>ème</sup> cycle</b>	420	600	1,43
<b>Danse 1<sup>er</sup> cycle</b>	165	230	1,39
<b>2<sup>ème</sup> cycle</b>	320	415	1,30
<b>3<sup>ème</sup> cycle</b>	435	480	1,10

Les tarifs sont élevés et non modulés sur les revenus pour l'**École des Beaux-arts**. et pour l'**Université Inter Ages UIA**

Cours annuel Ecole des Beaux Arts	Tarifs yc inscription 70€
Temps complet	874€
Cours de 2h	382 à 451€
Cours de 3h	538 à 642€

Activités UIA	Tarif yc inscription 36€
Cycles de conférences	104 à 155€
Ateliers artistiques	392 à 549€
Autres ateliers	143 à 362€
Langues adulte	330 à 426€
Français Langue Etrangère FLE	586€ (semestre)

A noter qu'en comparaison, l'ASFIR propose des cours de français langue étrangère pour 20€ à l'année.

Pour atténuer ces effets, la Ville a créé les conférences Grand Amphi de l'UIA à 5€ et l'**Université Ouverte de Versailles** qui organise, dans des lieux prestigieux (galerie de la Bibliothèque centrale...) des rencontres gratuites avec des auteurs d'ouvrages récents dans tous les domaines culturels (sciences sociales, arts et techniques...).

Si les tarifs d'entrée sont minimes au **Musée Lambinet** (5€ hors exposition particulière) et aux expositions organisées **salle Richaud** (0 ou 5€), il n'en est pas de même au **Théâtre Montansier** où seules les places de dernier moment à 5€ sont accessibles pour des familles moins favorisées. Il existe des sorties organisées par les maisons de quartier. Il existe aussi des dispositifs permettant un accès gratuit aux prestations culturelles et notamment au théâtre (Cultures du cœur mais pas de section dans les Yvelines actuellement).

Montansier Catégorie	Pleins Tarifs
A	39 et 34€
B	32 et 27€
C	27€
D	21€
Jeunes	15 et 10€
Dernier moment	5€

## 6 - Les événements culturels dans la ville

La Ville organise 8 événements principaux dans l'année :

- en accès libre :
  - les Journées européennes du Patrimoine,
  - la Nuit de la création: aux expositions dans différents lieux publics,
  - le salon Histoire de lire,
  - Esprit jardin,
  - les Vendredis du rock: concours de groupes sous forme de concerts tous les mois,
  - la Nuit des musées.

- en accès libre ou payant

- le Mois Molière,
- le festival Versailles au son des orgues (0 à 15€),

**Le Mois Molière** est l'événement emblématique de Versailles en matière de culture, qui présente souvent en avant-première des spectacles repris dans les grands festivals tels que celui d'Avignon.

La plupart des spectacles et notamment les spectacles phares sont organisés au centre de Versailles, notamment dans le quartier Notre-Dame. Les quatre quartiers (Chantiers, Jussieu, Moser et Clagny) concentrant les 19% de logements sociaux et un bon tiers de la population n'accueillent que 9% des manifestations. Durant le Mois Molière 2017 (juin 2017), sur les 331 manifestations, payantes ou pas, le bilan est le suivant.

Bien sûr la présence d'une salle équipée dans le quartier facilite la diffusion des manifestations culturelles de proximité et par conséquence la participation des familles des quartiers. La salle Tassencourt permet d'assurer plus de la moitié des spectacles dans les quartiers. On pourrait aménager des lieux de plein air (amphithéâtres quand le terrain s'y prête par exemple) là où des salles n'existent pas ou sont trop petites de sorte d'assurer une présence à proximité immédiate des habitants. On peut regretter que les spectacles de cirque qui sont les plus populaires soient tous payants.

Manifestations du Mois Molière	Nombre	Dont payantes	% payantes	4 «quartiers»	Chantiers	B. de Jussieu	Moser	Clagny
Salle publique					non	Bateau	non	Tassencourt
Théâtre	189	74 (3/20€)	39 %	22 dt 9 payantes	1	7 dt 1 payante	4	10 dt 7 payantes
Musique	101	28 (5/21€)	28 %	5 dt 1 payante		2		3 dt 1 payante
Théâtre musical	14	6 (5/13€)	43 %					
Sous-total	304	108	36 %					
Cirque	8	8 (6 et 12€)	100 %					
Conférences	7	1 à 5€	14 %					
Danse	8	6 (5/8€)	75 %	3 dt 2 payantes				3 dt 2 payantes
Visites	8	4 à 12€	50 %					
Sous-total	27	19	70 %					
Total général	331	127	38 %	30 dt 12 payantes 40%	1	9	4	16
% général	100 %			9 %	0.3 %	2.7 %	1.2 %	4.8 %

On peut comprendre que la localisation des spectacles se rapproche de celle des spectateurs habituels mais comment attirer des catégories peu familiarisées avec les spectacles sans venir à elles? C'est aussi leur montrer concrètement que la culture est aussi pour elles. Pour assurer une bonne fréquentation, il est nécessaire de pratiquer un accompagnement important très en amont par les maisons de quartier (information, préparation, participation).

### Trois questions en guise de conclusion.

- Comment faciliter l'accès à la culture à tout âge de la vie dans tous les milieux? Comment informer et inciter à utiliser les offres à tarifs réduits (Montansier à 5€ et Château gratuit...)? Une attention particulière doit être portée aux enfants avec la volonté de l'excellence pour tous.
- Comment éviter de perpétuer deux systèmes culturels reproduisant la fracture culturelle sous le prétexte de faire couvrir les coûts par les usagers? Il est certainement nécessaire d'introduire plus de péréquation dans la tarification.
- Comment donner à tous le goût de la culture et faire de tous des acteurs de cultures? On pourrait favoriser les échanges de savoir et améliorer ainsi le lien social : la technique du plombier contre l'art du français?

## II - Culture scientifique et médiation scientifique

Nous sommes tous interpellés par l'évolution rapide d'un monde qui est marqué par de grandes incertitudes dans le domaine scientifique. Nombreuses sont les inquiétudes dues à l'absence de culture scientifique ainsi qu'à la difficulté à comprendre la rapidité de l'évolution et des progrès de la science.

La médiation (ou vulgarisation scientifique) est devenue une mission publique demandée aux enseignants et aux chercheurs. Elle doit aider à "agrandir l'autre", selon le terme du philosophe Michel Serres et présenter les connaissances scientifiques sous une forme que le public pourra s'approprier. Il est donc nécessaire de repenser la présentation de la matière scientifique de sorte qu'elle soit adaptée au niveau de connaissance du public auquel on s'adresse.

La médiation vise aussi à donner à chacun, quel qu'il soit, la volonté et la capacité de progresser, à tous les âges de la vie, notamment par le partage des connaissances. C'est une voie de diffusion dans le tissu social, une source d'ouverture, de solidarité, de lutte contre les inégalités d'accès aux biens communs. Elle n'a pas comme but de faire des chômeurs. Au contraire, elle doit permettre à tous d'accéder à des emplois de plus en plus bouleversés par les sciences. La médiation doit enfin fournir les éléments et les clés qui permettent à chacun de participer à une réflexion sur des problématiques de science et de société, comme par exemple les aspects éthiques soulevés par le progrès médical et scientifique. Déjà Condorcet écrivait : « Un pays est bon s'il a de nombreuses découvertes scientifiques et si l'ensemble de la population les comprend et est capable d'en profiter ».

Rappelons quelques domaines scientifiques qui ont récemment été débattus dans les médias, avec plus ou moins de pertinence, comme la médecine, les neurosciences, l'utilisation de l'énergie nucléaire, le changement climatique, l'intelligence artificielle, la robotique, la numérisation du travail, la sécurité et le respect de la vie privée. Les États Généraux de la Bioéthique organisés par le comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) jusqu'au 7 juillet 2018 contribueront à préparer la révision de la loi bioéthique fin 2018. Et, à travers cette révision, se dessine le monde à venir.



Les sept thématiques des États Généraux de la bioéthique Ce sont par ordre décroissant d'intérêt enregistré au 27 mars (selon les chiffres de contributions, de votes et de participants) :

Procréation et société

Prise en charge de la fin de vie

Cellules souches et recherches sur l'embryon

Examens génétiques et médecine génomique

Dons et transplantations d'organes

Santé et environnement

Intelligence artificielle et robotisation

Neurosciences

Données de santé

Rappelons aussi que le GPS doit utiliser la théorie de la relativité d'Einstein pour fonctionner correctement, que sans la mécanique quantique, il n'y aurait pas d'ordinateur, pas d'iPhone, de téléphone portable, que sans l'informatique on n'aurait pas de réseaux ni service web, que l'informatique est à la base des progrès dans l'imagerie médicale, les télécommunications, les transports en avion, en train, en voiture, etc. et qu'elle impacte toute la société.

Un exemple de médiation réussie est l'exposition sur Pasteur au Palais de la Découverte ([www.palais-de-couverte.fr/fr/au-programme/expositions-temporaires/pasteur-l-experimentateur/l-exposition/](http://www.palais-de-couverte.fr/fr/au-programme/expositions-temporaires/pasteur-l-experimentateur/l-exposition/)).

Les expérimentations réalisées par Pasteur sont présentées jusqu'au 19 août de manière à être accessibles à un public à partir de 9 ans (et passionnant pour les adultes présents).

## LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE DANS LA RÉGION DE VERSAILLES

Cette courte enquête faite à titre exploratoire a eu comme but de repérer comment la médiation scientifique apparaissait dans la région de Versailles.

## **Il y a des actions bénévoles, plutôt individuelles, parfois soutenues par les municipalités :**

La fête de la Science pendant laquelle les laboratoires ouvrent leurs portes

L'Atelier numérique de Versailles qui a fait venir le physicien Etienne Klein et l'informaticien Jean-Gabriel Ganascia

Le Réseau Échanges de Savoir de Porchefontaine avec les conférences de Jacques BRAUN (Nanosciences et Nanotechnologies, ondes gravitationnelles, la lumière, origine de la vie, les fractales) [Nous venons d'apprendre son décès et saluons sa mémoire en nous rappelant sa fidélité à Essor de Versailles]

L'association SAVE sur les véhicules autonomes connectés

La communauté [www.savanturiers.org](http://www.savanturiers.org)

Le Fablab de Viroflay ([mysunlab.org](http://mysunlab.org) association Hatlab) où des outils (par exemple, une imprimante 3D) sont mis à la disposition des membres pour réparer, construire, inventer.



Le SunLab est un FabLab, un Laboratoire de Fabrication où des outils sont mis à la disposition des membres pour réparer, construire, inventer.

C'est aussi et surtout un lieu d'échange inter-générationnel et inter-professionnel de connaissances pour apprendre, se perfectionner ou partager son expertise sur des sujets comme le numérique, le travail du bois, l'électronique, la couture, l'informatique, le modélisme ou encore la connaissance des plantes.

Chacun apporte ses savoirs et apprend au contact des autres. Le FabLab a aussi pour spécificité de promouvoir le recyclage, la réparation des objets et de lutter contre l'obsolescence programmée. Nous récupérons des objets qui peuvent parfois sembler sans valeur pour leur donner une seconde vie ou une autre fonction. Nous réparons les objets cassés lors de répar'cafés.

Nous possédons de l'outillage de bricoleur classique mais aussi des machines pour le bois ou moins courantes comme une CNC (découpe à commande numérique), une découpeuse LASER, une surjeteuse, une brodeuse, et plusieurs machines à coudre. Ces outils sont librement accessibles à nos adhérents et adhérentes après une formation à leur usage.

SunLab, 185 avenue du Maréchal Leclerc, 78220 Viroflay ouvert au public tous les mercredis soirs à partir de 20h. ([mysunlab.org](http://mysunlab.org) association Hatlab)

**La médiation scientifique se retrouve dans l'enseignement et la recherche mais aussi dans des centres ou des activités culturelles.**

L'Université Versailles Saint-Quentin (UVSQ) a des formations à la médiation scientifique :

- Cours d'introduction à la médiation scientifique et à la didactique des sciences (UFR des sciences, 45 avenue des États-Unis, 78035 Versailles),
- Master 2 Culture et Communication, parcours événementiel, médiation des arts et des sciences.

L'UVSQ participe à l'École de la médiation pour diffuser la science auprès de tous les publics et promouvoir l'égalité des chances et la culture scientifique. Elle propose sur son site internet une médiation scientifique à destination des lycéens et étudiants ([www.reflexiences.com](http://www.reflexiences.com)), un portail et un magazine de médiation scientifique [www.pomms.org](http://www.pomms.org).



Le CNAM Versailles permet aux franciliens de se former tout au long de la vie. C'est un acteur majeur de la promotion sociale sur son territoire, au service du développement des actifs (salarié.e.s et demandeur.se.s d'emploi), des entreprises, des territoires et de l'emploi. C'est une antenne du CNAM Paris.

<https://www.cnam-idf.fr/centres-de-formation/versailles>

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) a été fondé en 1794 par la Convention (décret du 19 vendémiaire an III) sous l'impulsion de l'abbé Henri Grégoire dans l'esprit de la grande Encyclopédie des Lumières :

- « Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas, et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître. »
  - « Entre les peuples comme parmi les individus, le plus industrieux sera toujours le plus libre. » Rapport à la Convention nationale sur l'établissement d'un conservatoire. Séance du 8 vendémiaire an 3
- Sa devise est : « Omnes docet ubique » (il enseigne à tous et partout).



L'INSTN (Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires) et le centre CEA Paris-Saclay organisent « Instant Science », un cycle de mini-conférences vulgarisées et ludiques. Chaque trimestre, le CEA de Saclay propose une ou deux conférences « Cyclope », conférences publiques pour diffuser des résultats de l'actualité scientifique et technique vers le grand public (les exoplanètes, les neurones de la conscience et de l'inconscient, les ondes gravimétriques, l'intelligence artificielle).

L'INRIA (Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique) qui a son siège à Rocquencourt dans VGP est un institut public de recherche en sciences du numérique. Il a créé Interstices, une revue de culture scientifique en ligne lancée officiellement en octobre 2004, à l'occasion de la Fête de la Science. L'objectif de la revue est culturel avant tout. Il s'agit de créer un corpus de « savoirs en ligne » avec des documents didactiques. Ces documents, rédigés en français par des chercheurs, abordent des sujets variés, ils traitent de notions fondamentales comme de travaux et résultats de la recherche. Certains articles retracent l'itinéraire d'un scientifique, d'autres ouvrent un débat ou combattent une idée reçue. Les documents sont multimédia, avec des illustrations, des vidéos, des animations, des jeux sérieux, sans oublier les podcasts. Plus de 500 contributions en ligne. En 2016, le total a atteint 367 800 visites pour 668 700 pages vues.

<https://interstices.info>

L'Inria et la Cerna Commission de réflexion sur l'Éthique de la Recherche en sciences et technologies du Numérique ont organisé un colloque sur les interactions et les enrichissements mutuels entre éthique et monde numérique : **L'humain au défi du numérique**

(<https://www.collegedesbernardins.fr/recherche/lhumain-au-defi-du-numerique-2015-2017>)

- Peut-on se limiter uniquement aux questions de surveillance, de responsabilité, d'algorithmie ou d'anonymat lorsque l'on essaie de penser une « éthique du numérique » ?
- Qu'en est-il, par exemple, de l'impact que peuvent avoir les réflexions sur l'éthique du numérique sur les législateurs ?
- Qu'en est-il par ailleurs des nouveaux savoirs produits par le numérique et des actions inédites qu'il favorise ?



VEDECOM est un Institut pour la Transition Énergétique, partenaire de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. En plus d'être un acteur opérationnel de l'innovation, de la recherche et de la formation, appliquées aux transports et à la mobilité responsable, VEDECOM a le souci de se faire connaître du grand public et de faire un effort de médiation pour tous.



L'Université Inter Ages de la Ville de Versailles participe

aussi aux actions de médiation scientifique, mais la place de la science reste faible.

Si on examine les programmes des quatre dernières années 2014/2015 à 2017/2018 :

- aucun «atelier» (17 à 23 selon les années) n'est consacré à un sujet scientifique
- sur la vingtaine de cycles de conférence, deux portaient sur un thème scientifique en 2014/2015 (La Vie, L'Énergie parmi 28 thèmes), deux en 2015/2016 (Astronomie, Exploration spatiale parmi 24 thèmes), un seul en 2016/2017 (Les origines de l'homme parmi 24 thèmes) et en 2017/2018 (Les bactéries parmi 22 thèmes). En 2017/2018, la nouvelle série «Grand Amphi» a consacré une conférence sur sept au Livre numérique.

Est-ce seulement parce que les sujets scientifiques ne rencontrent pas assez de public ? Sans doute, de tels sujets sont-ils un peu éloignés de ce qu'on entend généralement par la «grande culture» très présente à Versailles sous la forme de la musique, du théâtre ou des «arts» mais ne faut-il pas proposer plus de sujets scientifiques, en suscitant l'intérêt du public ? Il serait paradoxal de disposer autour de Versailles de centres d'enseignement scientifique réputés (classes préparatoires, Université) et d'un tissu d'entreprises marquées par la science et souvent par la science la plus avancée et de laisser voir une sorte de fracture au niveau de la diffusion de la culture.

## Conclusion

La présente enquête constitue une première approche. Le bilan reste modeste. Il faut espérer que la médiation scientifique se développe de façon concertée, pourquoi pas comme une action de VGP, pour le plus grand bien des habitants de VGP.

N'oublions pas le facteur social, l'utilité sociale, l'aide à l'emploi à côté du culturel.

Il y a dans VGP un potentiel important qu'il devrait être possible d'exploiter : UVSQ, UIA, CNAM, VEDECOM, INRA, centre de recherche Peugeot à Vélizy... (cf les précédentes analyses de Essor de Versailles sur les grands acteurs de la Recherche, du Développement et de l'Industrie - notamment «l'Essor de Versailles» n°18 de mars 2016).

VGP devrait pouvoir recenser les actions de médiation existantes et proposer déjà un annuaire des activités scientifiques ou de médiation présentes sur son territoire.

On pourrait construire un parcours de découverte scientifique dans Versailles avec quelques panneaux explicatifs. Il y aurait le lycée Marie Curie, seule femme à avoir reçu deux fois le prix Nobel, la plaque souvenir, rue Montbauron, du lieu de naissance de Jules Antoine Lissajous, physicien, qui rendit visible le son, le quartier Jussieu du nom des Jussieu, une famille de savants célèbres, les rues Pierre Curie (1859-1906), physicien, prix Nobel de physique, Pasteur, Edmé Frémy, chimiste, docteur Wapler, Marcellin Berthelot chimiste, biologiste

et homme politique, Bernard-de-Jussieu professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle. Jean-Sylvain Bailly (1736-1793), astronome et membre de l'Académie des sciences, Vauban. Et peut-être quelques autres, bien qu'il y ait à Versailles plus de rues avec des noms d'écclesiastiques ou de saints que de savants ou scientifiques.

Enfin, il serait possible de mobiliser des personnalités habitant ou travaillant dans la zone de Versailles comme :

- Michel Brunet, paléoanthropologue, professeur au Collège de France, découvreur des hominidés Abel et Toumaï au Tchad. Et il habite Porchefontaine.

- deux professeurs de l'Université de Versailles intervenant dans des conférences médiatisées : Béchir Jarra, neurochirurgien chercheur au laboratoire Neuropin et Jean Jouzel professeur émérite, spécialiste du changement climatique et Prix Nobel de la Paix au titre du GIEC (Groupement international d'Étude pour le Changement Climatique).

## Villes et Solidarité Inégalités, mixité, pauvreté, logements sociaux en Ile-de- France et dans Versailles Grand Parc

### I - Les obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) en matière de logements sociaux

En application de la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013, les obligations de production de logements sociaux ont été renforcées. Les communes de plus de 3 500 habitants – et de 1 500 habitants en Île-de-France – appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants doivent ainsi disposer de **25% de logement social, en regard des résidences principales, d'ici 2025** (20% pour certaines communes où la demande est plus facile à satisfaire).

Dans la réalité, les dispositions applicables sont un peu plus complexes. La situation des villes qui n'atteignent pas leur quota de 25% est examinée régulièrement au regard d'un double bilan : bilan annuel qui analyse le retard à combler (examen statique en quelque sorte) et bilan triennal qui juge du respect des engagements de rattrapage fixés en début de période (examen dynamique). (Cf. encart joint)

#### La procédure de bilan triennal

Les communes déficitaires en logements sociaux sont par ailleurs soumises à des obligations triennales de « rattrapage », qui sont à la fois :

- **quantitatives** : nombre minimal de logements sociaux à financer ou à mettre en service sur la période triennale  
- **qualitatives** : respect d'une répartition équilibrée, avec un minimum de 30% de logements très sociaux –dits PLAI– pour loger les ménages à très faibles ressources et à contrario un maximum de 30% de logements sociaux –dits PLS– destinés aux ménages dont les plafonds de ressources excèdent le logement social classique mais qui rencontrent des difficultés pour se loger dans le libre.

À l'issue de chaque période triennale, le préfet peut prendre un arrêté de carence, après avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) et de la commission nationale SRU, à l'encontre de la commune. La prononciation de la carence entraîne la possibilité de majorer le prélèvement annuel – jusqu'à 5 fois avec des plafonds qui peuvent atteindre 7,5% des dépenses de fonctionnement – et donne le pouvoir au préfet de se substituer au maire par le transfert de certaines compétences dévolues au maire hors carence afin de produire du logement social sur la commune « carencée », notamment : reprise automatique du droit de préemption, possibilités de conventions avec un bailleur social pour réaliser une opération, transfert du contingent DALO.

#### Bilan annuel et Bilan triennal en regard de la loi SRU pour les logements sociaux

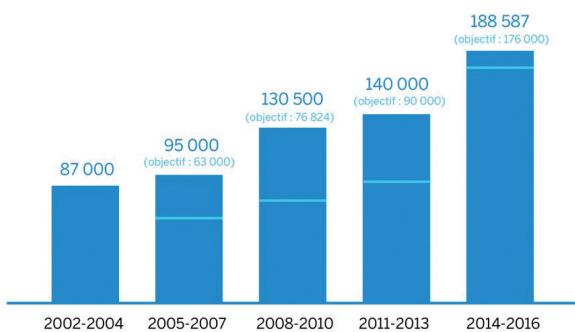
##### La procédure de bilan annuel

Les communes qui n'atteignent pas le taux légal de 25% de logements sociaux font l'objet d'un prélèvement annuel sur leurs ressources fiscales, proportionnel au nombre de logements manquants pour atteindre les 25 % en 2025. Ces communes ont cependant la faculté de déduire du prélèvement les montants qu'elles investissent en faveur du logement social. Le produit du prélèvement sert à financer des logements sociaux partout en France.

##### L'efficacité de la loi SRU, qui pourrait être renforcée

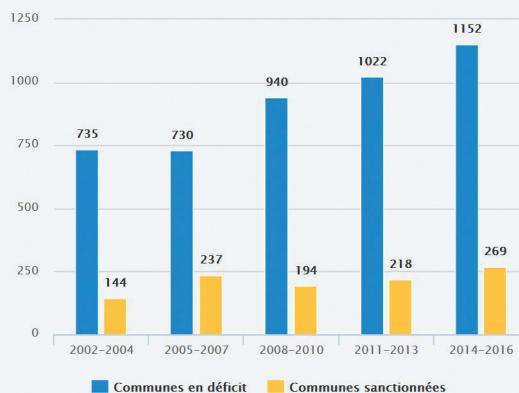
Avec une quinzaine d'années de recul la loi SRU Solidarité et Renouvellement Urbain, qui a dessiné les quotas de logements sociaux en 2000, fait apparaître une certaine efficacité que confirme le dernier rapport du Ministère de la cohésion du territoire fin 2017. Jamais les communes n'avaient construit autant de logements sociaux que dans la dernière période analysée par le ministère (2014-2016) : elles ont rempli 106% de leurs objectifs pour la période, avec près de 190 000 constructions (source Le Monde).

► Les logements sociaux construits lors de chaque période triennale



- la loi Duflot de 2013 a porté de 20% à 25% le quota de logements sociaux pour la plupart des communes et abaissé le seuil d'application de 3500 à 1500 habitants en Ile-de-France.

► Les communes qui ne respectent pas les quotas de logements sociaux



**La commission nationale propose de durcir davantage les sanctions aux communes « carencées » :**

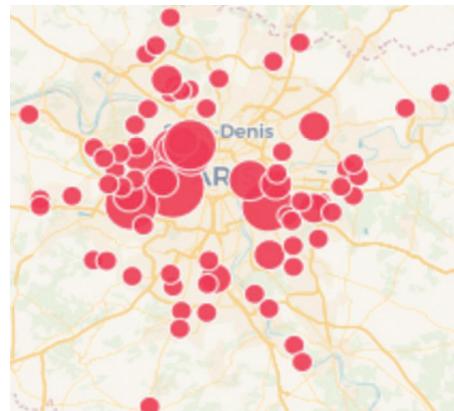
- en déclarant « carencées » une cinquantaine de communes supplémentaires, « à très faible taux de logements sociaux » et sur lesquelles « les dynamiques sont manifestement insuffisantes »
- en majorant les pénalités : les préfets ont proposé une majoration de 400% pour huit des 233 villes carencées et de 300% pour onze d'entre elles.

**Le bilan négatif dans Versailles Grand Parc**

Dans Versailles Grand Parc, seules les plus petites communes de moins de 1500 habitants sont exemptées de la loi SRU: Rennemoulin, Châteaufort et Toussus-le-Noble. Deux communes atteignent déjà le quota qui leur est imposé: St-Cyr l'Ecole (42%) et Fontenay-le-Fleury (22%). Les quatorze autres n'atteignent pas leur quota.

**Bilan officiel 2016 article 55 loi SRU**

Communes	Popula-tion 2012 publiée 2015	Nombre de logements sociaux 2015	% logements sociaux 2015	Prélèvement brut total €	Prélèvement net total €
Bailly	3894	101	6,63%	77029,11	
Bois-d'Arcy	13813	903	15,97%	114790,8	114790,8
Bougival	8498	593	15,64%	86999,04	
Buc	5462	439	17,93%	76509,25	76509,25
La Celle-Saint-Cloud	21132	1004	11,84%	243315,3	
Le Chesnay	28980	1994	15,07%	331443,36	
Jouy-en-Josas	8251	343	8,99%	141532,2	
Les Loges-en-Josas	1550	42	8,03%	26227,52	26227,52
Noisy-le-Roi	7721	291	9,52%	105337,1	105337,1
Rocquencourt	3216	112	7,25%	88428,02	
Vélizy-Villacoublay	21104	1722	17,80%	423696,96	423696,96
Versailles	85424	6972	18,59%	569435,48	
Viroflay	15678	938	13,90%	165581,43	
Bièvres	4433	231	12,45%	96229	



carte des communes « carencées » en Ile-de-France

La Commission constate dans son premier rapport :

- une augmentation de 68% des communes n'ayant pas satisfait à leurs objectifs : 649 sur la période 2014-2016 contre 387 sur 2011-2013.

- sur l'ensemble des 1 152 communes soumises au bilan triennal en raison d'une construction de logements sociaux insuffisante, la part des communes restées en infraction est passée de 38 à 56%. Près de 19% n'ont même pas atteint la barre des 20% de leurs objectifs, 43% restant en deçà des 50% et 69% en deçà de la barre des 80%. Si le nombre de communes qui ne respectent pas leur quota de logements sociaux progresse (cf. figure ; source Le Monde), il y a deux raisons :

- certaines communes entrent dans le champ de la loi car leur population augmente ou parce qu'elles entrent dans une intercommunalité (cas de Bailly et Noisy-le-Roi)

Après un échange officiel d'argumentaires avec les villes concernées, le Préfet des Yvelines a pris, le 4 décembre 2017, 19 arrêtés annonçant la carence de 19 villes des Yvelines au titre du non respect des engagements triennaux de construction de logements sociaux pour la période 2014-2016, dont 6 villes de Versailles Grand Parc : Le Chesnay, Versailles, La Celle St-Cloud, Jouy-en-Josas, Bailly et Rocquencourt.

Les considérants de ces arrêtés présentent les arguments des villes et les arguments du Préfet pour déclarer la carence.

Les arguments avancés en général par les villes sont bien connus :

- manque de foncier disponible
- contraintes patrimoniales ou naturelles
- recours contre les projets

Le Préfet ne retient pas ces arguments. Par contre, il prend en considération les efforts faits pour aider à la construction en matière de garanties d'emprunts ou de surcharges foncières et de mise en œuvre d'outils tels que l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France.

#### **L'insuffisance de logements sociaux représente désormais des enjeux financiers importants pour les 6 villes de Versailles Grand Parc déclarées en carence**

et deux villes voient leurs pénalités majorées : Versailles (+100%) et Le Chesnay (+200%). Les montants des prélèvements ne sont pas encore connus avec précision mais pour Versailles, le montant présenté par la Ville serait de 1,440 millions d'euros chacune des 3 prochaines années du nouveau plan triennal qui couvre la période 2018/2021. Il serait de 1,3 millions d'euros pour Le Chesnay.

Pour Versailles, il faut noter deux arguments du Préfet :

- la loi empêche de considérer les logements de Satory comme des logements sociaux puisqu'ils ne peuvent être occupés que par des personnels de la Défense et non par n'importe quels demandeurs de logements sociaux
- le Préfet fait le reproche de ne pas avoir imposé un quota d'au moins 30% dans l'opération des Chantiers,

sachant bien sûr, comme nous l'avons déjà montré, mathématiquement il est impossible de tendre vers 25% en n'imposant pas plus de 25% et même beaucoup plus. La décision de réaliser 30% de logements sociaux dans le nouveau quartier de l'ancienne caserne Pion est cohérente avec cet argument.

#### **Richesse, pauvreté, inégalité et logement social dans les villes des Yvelines**

Le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas) a analysé le phénomène d'inégalité dans les 420 villes françaises de plus de 20 000 habitants. L'inégalité se traduit mathématiquement dans le coefficient de GINI qui est compris entre 0 et 1, par ordre croissant d'inégalité à l'intérieur des villes (tableaux joints). Les 210 villes les plus égalitaires ont un coefficient inférieur ou égal à 0,28. Les 210 villes les plus inégalitaires se situent au dessus de 0,29.

Le premier tableau replace les Yvelines dans le classement national des villes par inégalité croissante avec indication en regard des taux de logements sociaux, des revenus médians et des revenus des ménages les plus riches.

Paris est de très loin la ville la plus inégalitaire. Pourtant ce n'est pas la ville la plus riche (revenu médian de 26 200€ : autant de ménages sous ce revenu que de ménages au-dessus). Mais les plus riches le sont à un niveau très élevé (64 200) et il y a beaucoup de personnes pauvres et 19% de logements sociaux : la ville n'est pas du tout uniforme.

Si on compare les villes des différents départements de l'Ile-de-France, on note quatre « profils » :

- deux départements de villes égalitaires : Essonne et Seine-et-Marne
- trois départements de villes plutôt égalitaires : Seine-St-Denis, Val d'Oise et Yvelines qui comprend cependant un noyau de villes inégalitaires dont La Celle-

Classement des 420 villes françaises de plus de 20 000 habitants classées par inégalité croissante 4 villes de VGP sur fond orangé	Département	Indice de GINI inégalité croissante	Rang d'inégalité croissante en France	Taux de logements sociaux 2015 + = plus de 25%	Revenu médian annuel	Rang de revenu médian en France	Revenu minimum des 10% les plus riches	Population dans les ménages fiscaux
<b>Les 3 Villes les plus égalitaires en France</b> Le Grand-Quevilly Couëron Coudékerque-Branche	Seine-Maritime Loire-Atlantique Nord	0,20 0,21 0,22	420 419 418	+ 17.9 +	18 941 21 411 18 509	238 123 271	29 248 33 489 29 076	24 967 20 780 21 851
<b>Trappes ville la plus égalitaire des Yvelines</b>	Yvelines	0,24	405	+	16 270	377	27 940	32 023
Vélizy-Villacoublay Le Chesnay Versailles <b>La Celle-Saint-Cloud ville la plus inégalitaire des Yvelines</b>	Yvelines Yvelines Yvelines	0,25 0,31 0,33	368 78 28	17.8 15.1 18.6	26 273 30 957 30 370	35 5 10	44 641 59 992 60 898	21 351 28 925 85 404
<b>Les 3 Villes les plus inégalitaires en France</b> Boulogne-Billancourt Saint-Cloud Paris	Hauts-de-Seine Hauts-de-Seine Paris	0,37 0,38 0,43	3 2 1	14.2 16.6 19.1	30 905 36 194 26 195	6 1 36	67 131 78 150 64 190	115 589 29 466 2 113 229

St-Cloud et St-Germain-en-Laye classées respectivement 8ème et 9ème villes les plus inégalitaires  
 - un département de villes plutôt inégalitaires : Val de Marne dont St-Mandé, 4ème ville la plus inégalitaire  
 - deux départements de villes inégalitaires : Paris, très largement la ville la plus inégalitaire en France et Hauts de Seine avec St-Cloud, Boulogne-Billancourt et Levallois-Perret, respectivement 2ème, 3ème et 7ème villes les plus inégalitaires en France.

Le deuxième tableau analyse la situation des vingt et une villes des Yvelines de plus de 20 000 habitants et notamment le classement des quatre villes de Versailles Grand Parc. Dans ce deuxième tableau, on a ajouté aux données d'inégalité et de revenus, les taux de pauvreté. (revenu inférieur à 60% du revenu médian)

homogènes : il y règne un certain entre-soi. L'exemple de Vélizy-Villacoublay (0,25), dans les Yvelines, est parlant. Le revenu annuel médian des habitants est élevé (26 300 euros), tout comme le revenu minimum des plus riches (44 600 euros), et le taux de pauvreté y est particulièrement bas (5,7%), 2,5 fois moins élevé que la moyenne nationale.

Parmi les villes les plus égalitaires, on trouve également des villes très pauvres, comme Trappes (inégalité très faible à 0,24) qui compte un quart de pauvres et où le revenu médian est très faible (16 000 euros). Si les inégalités de revenus sont peu élevées, c'est parce qu'elles sont tirées vers le bas par une population démunie très présente et une quasi absence d'une population aisée à très aisée. On retrouve les considérations précédentes dans la typologie suivante des 21 villes de plus de 20 000 habi-

21 villes des Yvelines de plus de 20 000 habitants classées par inégalité croissante 4 villes de VGP sur fond orangé	Indice de GINI inégalité croissante	Rang d'inégalité croissante en France	Taux de pauvreté	Taux de logements sociaux 2015 + = plus de 25%	Revenu médian annuel	Rang de revenu médian en France	Revenu minimum des 10% les plus riches	Population dans les ménages fiscaux
Trappes	0,24	405	24.6	+	16 270	377	27 940	32 023
Montigny-le-Bretonneux	0,24	401	5.7	+	28 327	21	46 021	33 822
Achères	0,25	385	11.1	+	21 371	125	37 134	21 090
Élancourt	0,25	373	10.8	+	23 650	65	39 219	26 839
Vélizy-Villacoublay	0,25	368		17.8	26 273	35	44 641	21 351
Mantes-la-Ville	0,26	365	18.8	+	18 923	240	31 831	20 329
Les Mureaux	0,26	344	27.8	+	16 215	380	27 997	33 138
Conflans-Sainte-Honorine	0,26	342	10.1	20.9	24 419	54	41 652	36 278
Houilles	0,26	324	7.8	13.0	26 909	31	46 438	33 504
Rambouillet	0,26	323	7	20.8	25 034	47	44 073	25 627
Guyancourt	0,26	320	9.5	+	23 456	70	41 307	27 469
Plaisir	0,27	292	11.5	+	23 243	73	40 533	31 781
Sartrouville	0,27	270	12.9	+	22 233	93	40 335	53 324
Poissy	0,29	184	14.4	+	21 846	107	40 869	36 757
Mantes-la-Jolie	0,29	178	31.5	+	15 487	398	29 424	44 176
Le Chesnay	0,31	78	5.4	15.1	30 957	5	59 992	28 925
Chatou	0,33	34	6.2	15	30 439	8	60 037	30 853
Maisons-Laffitte	0,33	32	5.6	12	33 847	2	66 347	23 393
Versailles	0,33	28	6.2	18.6	30 370	10	60 898	85 404
Saint-Germain-en-Laye	0,35	9	7.2	20.2	29 427	15	64 491	38 283
La Celle-Saint-Cloud	0,35	8	7.2	11.8	28 156	22	61 284	21 765

(page suivante)

### Les villes inégalitaires n'excluent pas la mixité et les villes égalitaires sont souvent plus homogènes

Si une ville est inégalitaire, ce peut être le signe que dans la même ville vivent à la fois des riches et des pauvres, une sorte de mixité sociale globale, notamment parce qu'il y existe des logements sociaux : 19% à Paris ou à Versailles par exemple. Selon Compas, « encore faut-il entrer dans le détail et observer dans quelle mesure les populations sont, ou pas, cantonnées à certains quartiers, en quoi il existe ou non une mixité à l'intérieur même des communes. On peut avoir des villes inégalitaires où riches et pauvres ne se côtoient pas ». C'est le phénomène des «quartiers» ou des ghettos. D'où la nécessité de diffuser la construction des logements sociaux dans toute la ville, en imposant un quota de logements sociaux dans chaque opération immobilière, tant soit peu importante.

Les communes les plus égalitaires sont plus souvent

tants des Yvelines au regard des critères inégalité/pauvreté/revenu médian.

Le revenu médian et le taux de pauvreté sont naturellement liés et il y a un décrochage net du revenu médian en dessous de 20 000€ pour les villes les plus pauvres de Trappes, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Mantes La Ville. On y retrouve la coupure nette entre :

- 6 villes très riches (dont 3 de VGP : Le Chesnay, Versailles et La Celle St-Cloud) et très inégalitaires mais où le logement social existe, même s'il n'atteint pas le taux de 25%
- et une majorité de villes égalitaires moins riches ou pauvres.

En tout cas, les villes de faible taux de pauvreté peuvent aussi bien être égalitaires que non égalitaires, sans doute par homogénéité pour les premières et par la présence de logements sociaux pour les deuxièmes.

Inégalité croissante → ↓ % pauvreté	Villes égalitaires 0.2 ≤ inégalité ≤ 0.26	Moyenne 0.27 ≤ inégalité ≤ 0.29	Villes inégalitaires 0.30 < inégalité
pauvreté < 10%	Montigny-le-Bretonneux 28000 € Houilles 27000 € <b>Vélizy-Villacoublay</b> 26000 € Rambouillet 25000 € Guyancourt 23000 €		Maisons-Laffite 34000 € <b>Le Chesnay</b> 31000 € <b>Versailles</b> 30000 € Chatou 30 000 € St-Germain-en-Laye 29000€ <b>La Celle St-Cloud</b> 28000 €
10 < pauvreté < 20	Elancourt 24 000 € Conflans Ste Honorine 24000 € Achères 21000 € Mantes la Ville 19000 €	Plaisir 25 000 € Sartrouville 23000 € Poissy 22000 €	
pauvreté > 20%	Trappes 16000 € Les Mureaux 16000 €	Mantes la Jolie 15000 €	<b>NB en gras les 4 villes de VGP</b>

## Un foisonnement d'initiatives de solidarité en réseaux

Si la présence des associations et collectifs sur les réseaux sociaux est devenue une obligation, une autre tendance s'impose : le travail en réseau entre organisations poursuivant des objectifs voisins. En général ce réseau s'organise sous une forme souple car pour poursuivre un objectif commun, il n'est point besoin de se constituer en association et d'alourdir les contraintes par trop de bureaucratie. Mais la création d'une association est parfois nécessaire pour disposer d'un support juridique et de représentation. Chaque réseau s'étend sur le périmètre pertinent pour ses actions.

En ce qui concerne les activités de solidarité, cette même solidarité s'impose encore plus entre organisations sauf à susciter des contre-témoignages.

En respectant l'ordre chronologique de création, nous décrirons quelques réseaux de solidarité concernant Versailles et sa région, leurs adhérents, leurs objectifs et leurs actions.

### • Cercle de Silence de Versailles

Initiés par les frères franciscains de Toulouse en 2007, les cercles de silence se multiplient partout en France. On en recense aujourd'hui une centaine, composés de citoyens de tous horizons (chrétiens, athées, militants associatifs, etc.), sans compter ceux des pays voisins comme la Suisse. Tous réunis pour dénoncer la situation des sans-papiers et témoigner en faveur de meilleures conditions d'accueil.



Cercle de silence d'Alternatiba 15.10.2017 mairie de Versailles

Le Cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, de la Communauté des Diaconesses de Reuilly, du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE) , du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), de l'Église Réformée de France ( ERF) et du Centre Huit, du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du Tiers-ordre de Reuilly, du GISTI ( Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) et de CCR (Chacun-e raconte).

Le Cercle de silence de Versailles se réunit tous les deuxièmes jeudis du mois de 18h à 19h au marché aux Fleurs de l'avenue de St-Cloud. Les participants se tiennent debout en cercle et en silence autour d'une bougie allumée. Durant cette manifestation non violente, la lettre mensuelle du cercle de Silence est distribuée aux passants, occasion d'expliquer, de renseigner, de dialoguer et d'inviter à participer même quelques instants. La lettre n°92 a été distribuée le 12 avril 2018. Le Cercle de silence en est à sa 10ème année, ce qui en fait la manifestation régulière qui aura duré le plus longtemps dans toute l'histoire de Versailles et 20 000 exemplaires des Lettres auront été distribués à ce jour.

### • Versailles Solidarités Internationales

VSI est un collectif qui rassemble la plupart des associations de solidarité internationale de Versailles et environs. Il a été créé en 2013 après des activités communes engagées en 2011 et un lancement à la suite de l'article publié par Essor de Versailles en 2009 qui faisait le constat que la ville ne s'était jamais engagée dans la coopération décentralisée mais que les associations étaient nombreuses et actives.



Versailles Solidarités Internationales a pour but de faire connaître et promouvoir les associations qui en sont membres et de participer à l'information et à la sensibilisation aux problèmes du développement, des droits de l'homme et de la lutte contre les inégalités.

VSI rassemble aujourd'hui 22 associations ayant des contacts étroits avec des partenaires locaux dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe :

- 13 associations purement versaillaises :

- AIR Khmer Cambodge
- Enfance Partenariat Vietnam
- Les amis des africains Burkina Faso
- Les enfants de la Primavera Mali et Colombie
- Les petites babouches Cameroun
- Mafongo Humanity Cameroun
- Mission Solidarité Liban
- Momavali Géorgie
- SIPAR Cambodge
- Technap Burkina Faso, Bénin, République du Congo et Côte d'Ivoire
- Versailles Afrique République démocratique du Congo
- Sesakinoufo Burkina Faso
- Valentina Romania

- 9 associations nationales ayant une forte présence à Versailles :

- Aide et Action
- Amnesty international
- Artisans du Monde
- CCFD Terre Solidaire
- CIMADE
- Enfants du Soleil (Madagascar)
- France Palestine Solidarité
- Frères des Hommes
- les Amis d'HAMAP

En 2017 les actions de VSI ont été les suivantes :

- Présence au Forum des Associations de Versailles avenue de Paris le samedi 9 Septembre au sein d'un espace baptisé Village de la Solidarité

- Participation à Alternatiba le 15 octobre autour de la Mairie

- Participation à la Semaine de la Solidarité Internationale qui a lieu tous les ans la troisième semaine de novembre.

Deux évènements ont été organisés à cette occasion :

\*Une journée festive d'animations-ventes sur le marché Notre Dame le samedi 18 novembre avec le soutien de la Ville

\*Une conférence débat au Centre Huit le 23 novembre

« Pourquoi la faim est un scandale? Nourrir le monde au 21ème siècle » animée par Gilles Fumey spécialiste de la géopolitique de l'alimentation.

#### • Collectif des petits déjeuners de la préfecture et des fêtes de la Fraternité des migrants

Ce Collectif organise depuis mars 2016 des petits déjeuners tous les lundis matins à 7h pour la file des migrants qui, parfois depuis la veille, attendent l'ouverture des portes de la Préfecture à 8h45 pour les différentes démarches nécessaire à leur intégration. Au-delà du petit déjeuner complet (thé/café, viennoiseries et fruits), l'objectif est de partager un moment d'accueil et de conseil. Des comptages sont faits systématiquement qui permettent de suivre le dispositif officiel de traitement des demandes (asile, séjour, nationalité...), comme cela s'est fait en avril 2017 avec les services de la Préfecture à l'occasion du premier anniversaire. Depuis le 7 décembre dernier, le petit déjeuner est aussi servi tous les jeudis matins à 7h.

Les mêmes personnes organisent environ tous les 6 mois une Fête de la Fraternité au Centre Huit de Versailles avec un repas, des jeux, chants et danses et un vestiaire l'hiver.



4<sup>eme</sup> Fête de la Fraternité 5.12.2017 Centre Huit

#### • Collectif Voisins Solidaires Versailles

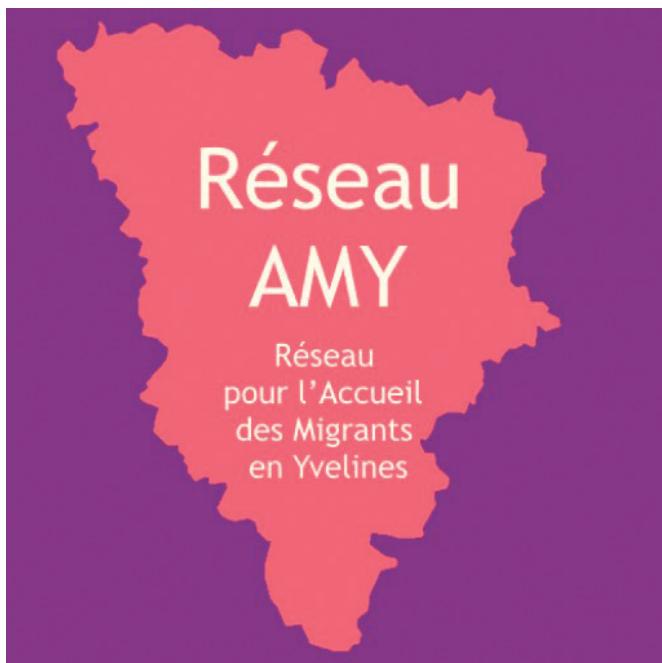
Ce deuxième collectif de Versailles a développé d'autres activités auprès des migrants des centres d'hébergement d'urgence de Versailles : Centre des Matelots (ouvert en mars 2016), Centre éphémère de Rocquencourt (ouvert de septembre 2016 à janvier 2017) et Centre «Château» fusionné avec celui des Matelots. Le Collectif organise des repas de rue permettant d'améliorer l'ordinaire et surtout de nouer des relations de confiance avec les migrants, de les informer et orienter vers les services offerts à Versailles, notamment en matière de conseil juridique. Il a créé une équipe de football réputée, Phénix, qui a accueilli au fil du temps 140 jeunes et disputé des matchs dans tout le département.



#### • Association Voisins Solidaires Versailles

Les versaillais, qui participaient souvent aux deux Collectifs, ont décidé de créer une association baptisée «Voisins Solidaires Versailles» pour disposer d'un support juridique et de représentation pour toutes les activités. L'objet de l'association, lancée le 15 mars 2018 est «d'accueillir, d'accompagner, d'orienter, de favoriser les échanges et d'organiser un soutien des personnes en situation fragile ou en difficulté, en particulier les migrants, les réfugiés et les sans domicile fixe».

#### • Réseau AMY Accueil des Migrants dans les Yvelines (<http://reseau-amy.org/>)



Le réseau AMY, constitué le 20 janvier 2018 rassemble, au niveau des Yvelines, toutes les organisations, associations, collectifs et personnes intervenant en soutien aux migrants et réunis par une volonté commune d'accueillir dignement tous les migrants, quelles que soient les raisons qui les ont conduits à venir en France.

La solidarité militante agit actuellement dans plusieurs directions, et notamment: soutien matériel, hébergement, aides diverses (alimentaire, vêtements...), petit déjeuner dans les files d'attente, cours de français, échanges culturels et conviviaux, activités sportives, information-sensibilisation de la population et des élus, mobilisation contre la xénophobie, assistance administrative et juridique, accompagnement médical...

RAMY a organisé, le 10 mars, des États Généraux des Yvelines qui ont dégagé un diagnostic des situations inacceptables et des propositions pour les États Généraux de niveau national de mai (<https://eg-migrations.org>). Il a aussi rencontré plusieurs parlementaires du département en vue de les sensibiliser à ces situations et les inviter à revenir sur les dispositions encore plus restrictives de la nouvelle Loi Asile et Migration en cours de discussion.

Le réseau comprend à ce jour les 27 organisations suivantes :

- ACI 78 - Action Catholique des milieux Indépendants 78
- ACO VIS - Action Catholique Ouvrière de la Vallée Industrielle de la Seine
- Amnesty International Versailles
- ASTI du Mantois
- ATD Quart monde 78
- ATTAC 78 nord
- CAMA - Collectif pour l'Accueil des Migrants à Achères
- CELY - Croyants en Liberté Yvelines.
- Cercle de silence de Versailles
- Cercle de Silence de Mantes-la-Jolie et Mantois
- Cimade Ile-de-France
- Collectif de soutien aux réfugiés et sans-abri de la Confluence (Seine et Oise)
- Collectifs des Petits Déjeuners et Fêtes de la Fraternité de Versailles
- Collectif Voisins Solidaires de Mézy-sur-Seine
- Collectif Voisins Solidaires de Versailles
- Comité de soutien aux réfugiés des Tilleuls de Triel-sur-Seine
- Communauté Emmaüs de Follainville-Dennemont
- CRIC – Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes de Mantes
- Forum du Mantois
- LDH (Ligue des Droits de l'Homme) de Conflans-Sainte-Honorine
- LDH de Mantes
- LDH de Poissy et environs
- LDH de Verneuil-sur-Seine et ses environs
- LDH Yvelines (, Fédération des Yvelines)
- MRAP Yvelines - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
- RESF (Réseau Education Sans Frontières)78
- Un Ailleurs Pour Tous

#### Village Alternatiba du dimanche 15 octobre 2017

Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale. Né à Bayonne en 2013, il s'est fondé sur deux constats. D'une part, le réchauffement climatique s'accélère, touche les populations les plus pauvres de la planète et menace à moyen terme les conditions de vie sur Terre. C'est maintenant qu'il faut agir pour nous éviter d'atteindre des seuils d'emballement climatique impossibles à arrêter. D'autre part, des solutions existent et sont à portée de mains, elles n'attendent que nous. Alternatiba veut les montrer, les renforcer et les développer pour changer le système, pas le climat !

Dans le cadre de ce mouvement et dans l'esprit des messages qu'il porte, des citoyens peuvent organiser des «villages», manifestations éphémères d'une journée ou deux réunissant des organisations présentant des alternatives pour un monde plus durable et solidaire et contre le changement climatique. Après Alternatiba St-Quentin-en-Yvelines (La Verrière et Boicyfleur (Bois-d'Arcy/St-Cyr-Fontenay-le-Fleury), un groupe a lancé Alternatiba Versailles / Versailles Grand Parc le dimanche 15 octobre 2017 qui a remporté un énorme succès.



ALTERNATIBA Versailles, une réussite au-delà des prévisions

#### Six Quartiers:

- Agriculture, alimentation
- Climat, biodiversité
- Énergie, transport, habitat
- Éducation, culture, santé
- Démocratie, économie, consommation responsable, zéro déchet
- Solidarité

Financement participatif recueilli 13 000€

Bénévoles 170 (en plus de la quarantaine de membres actifs)

Stands 62

Conférences 13

Ateliers 13

Débats 10

Animations et musique sur les deux scènes et dans le village ou la Ville 12

Accueil des familles en 11 lieux dont restauration

Cercle de Silence extraordinaire

Visiteurs 6500

À l'initiative de personnes et organismes ayant participé à Alternatiba Versailles, l'évènement a eu deux retombées positives :

- la création d'une association du même nom rassemblant des personnes voulant prolonger les actions du mouvement Alternatiba
- la création d'un Collectif d'organismes voulant réaliser des actions communes dans les domaines de la Solidarité et de l'Environnement: Initiatives Solidarité et Environnement

#### Association Alternatiba Versailles

D'après les statuts, l'objet de cette association est de - prendre part aux réponses apportées aux défis constitués par l'urgence écologique, la justice sociale et l'exigence démocratique, au niveau mondial comme au niveau local.

- et sensibiliser sans culpabiliser le public aux nouveaux enjeux locaux et globaux.

L'objet de l'association s'inscrit dans le mouvement Alternatiba national et il est précisé dans la Charte Alternatiba Versailles.

Les projets à venir concernent notamment l'appui au Tour Alternatiba 2018 (peloton de cyclistes militants pour sensibiliser tout le long du parcours) et la partici-

pation à l'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

#### Collectif Initiatives Solidarité et Environnement

Le projet lancé en décembre 2017 a été finalisé le 4 avril 2018 par l'adoption définitive de la Charte du Collectif. Il s'agit d'un collectif d'organisations (associations, entreprises, collectifs ou autres) voulant travailler ensemble, en faveur à la fois de l'environnement et de la solidarité, dans le périmètre de Versailles Grand Parc. Il est fondé sur le partage des mêmes valeurs: respect de l'environnement, solidarité avec les plus vulnérables, accès à la culture pour tous.

Le Collectif a pour objectifs principaux :

- se connaître et échanger toutes informations et expériences au bénéfice de ses membres
- faire découvrir et partager auprès du public ses valeurs, ses activités et ses actions
- se faire reconnaître par les acteurs institutionnels du territoire dans les domaines de l'environnement et de la solidarité.
- réaliser des projets communs, à quelques uns ou tous ensemble.

À ce jour, 15 organismes ont confirmé formellement leur participation au Collectif :

- AMAP Montreuil
- AMD Yvelines Aide Matérielle aux personnes en Difficulté dans les Yvelines
- Atelier Vélo St-Symphorien
- CCFD Terre Solidaire
- Le Chaudron
- Les Colibris de Versailles
- Collectif Migrants Versailles
- Emmaüs Bougival
- ESPACES
- Essor de Versailles
- PROBYS
- Les Ressourceurs
- RESF Réseau Éducation Sans Frontières
- SOS Familles Emmaüs
- VEI Versailles Environnement et Initiatives

De premières activités se sont développées, par exemple, la réparation dans l'atelier vélos St-Symphorien d'un stock de vélos récupérés par AMD Yvelines dont certains bénéficiaires vont aller travailler dans l'atelier et d'autres recevoir des vélos réparés.

L'association **Essor de Versailles joue un rôle très actif dans ces réseaux de Solidarité**. Dans son référentiel de neuf valeurs, Essor de Versailles a notamment retenu «le sens de la collectivité», «la solidarité active avec les plus démunis», «le souci de la culture pour tous» et «la préoccupation de l'environnement». Elle a été à l'origine du Collectif Versailles Solidarités Internationales. Elle a aussi décidé très naturellement d'adhérer au nouveau Collectif Initiatives Solidarité et Environnement. Enfin elle tient une chronique régulière de ces activités.

# La ligne 18 du Grand Paris Express s'enfonce dans la « trappe à projets »

À la suite du rapport de la Cour des Comptes de décembre 2017, le gouvernement a décidé une «Nouvelle feuille de route» (voir cartes *Les nouvelles lignes de métro... et carte Projets de transport en commun en Ile-de-France 2030*) pour le métro Grand Paris Express.

Il déclare rendre «irréversible» le projet global sans aucun abandon de sections. Mais prenant acte de la dérive des coûts de 22,6 milliards d'euros (prix 2012) à 38,5 mis en lumière par la Cour des Comptes, soit +70%, l'État a cherché à reporter les projets à due concurrence.

Endiguer la hausse des coûts, ce serait diminuer le budget global de 41%.

Le nouveau calendrier annoncé par le gouvernement le 22 février pour le métro Grand Paris Express et repris dans le tableau joint, augmente la liste des sections repoussées à l'horizon lointain et indéterminé «2030», dans ce que nous pourrions appeler la «trappe à projets». Coïncidence ou pas, le report porte sur un pourcentage équivalent de 40% du réseau, (calcul en km de lignes à défaut de connaître les coûts détaillés de chaque morceau du réseau, mais qui est certainement une bonne approximation compte tenu d'une technique uniforme de tracé souterrain profond).

Il faut remarquer deux «contorsions» dans cette nouvelle programmation qui laissent mal augurer un respect de son calendrier :

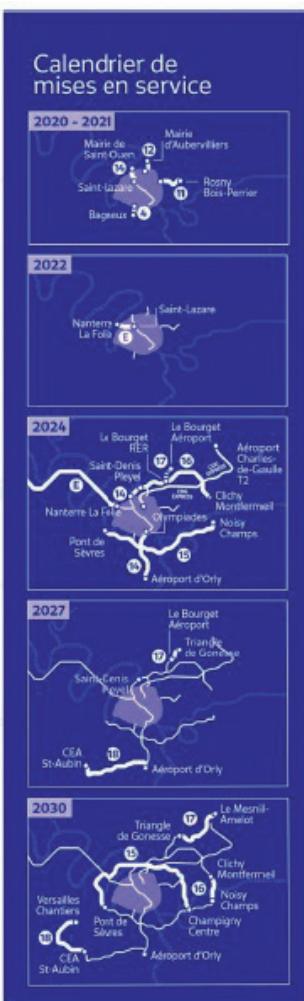
- **la ligne 11 «s'estompe» des documents du Grand Paris Express.** La première section Mairie des Lilas -Rosny-Bois Perrier de la ligne 11 ne figure pas dans les textes de la nouvelle feuille de route même si elle figure sur le nouveau plan du réseau à l'horizon 2020/2021; par contre, la date de mise en service annoncée de cette section est fin 2022 dans les dépliants propres à la ligne ([www.prolongementligne11est.fr](http://www.prolongementligne11est.fr)). Et surtout, la deuxième section Rosny-Bois Perrier- Noisy-Champs ne figure plus du tout comme section du Réseau !

- **l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle n'est plus desservi par la ligne 17 pour les JO de 2024** mais «à l'horizon 2030» après une première section jusqu'au triangle de Gonesse en 2027 alors que «*La prolongation de la ligne 14 et les nouvelles lignes 16 et 17 sont stratégiques pour la desserte des sites olympiques*», pouvait-on lire dans la première partie du dossier envoyé au CIO. Dans un rapport remis quelques jours après la victoire de la France à Lima, le préfet de l'Ile-de-France, Michel Cadot, suggérait déjà de reporter de 2024 à 2030 la mise en service du tronçon nord de la ligne 17. Du coup le projet CDG Express devient capital pour desservir CDG par une ligne moderne pour les JO mais malheureusement cette ligne ne dessert que la gare de l'Est et pas le village olympique de Saint-Denis Pleyel, ni le village des médias du Bourget qui accueillera des milliers de journalistes étrangers.

Section par ordre de date initiale	Ligne	Calendrier de la SGP*	Dossier JO 2024	Révision du 22 février 2018	Décalage en années
St-Lazare Mairie de St-Ouen	14 nord	2019	2019	2020/21	+ 1.5
Mairie des Lilas Rosny Bois Perrier	11 section 1			2020/21	Date au plus tôt fin 2022 !!
Pont de Sèvres Noisy Champs	15 sud	2020	2022	2024	+4
Olympiades Aéroport d'Orly	14 sud	2023/24	2024	2024	=
St Denis Pleyel Le Bourget RER	16/17	2023/24	2023	2024	+0.5
Le Bourget RER Clichy Montfermeil	16	2023/24	2023	2024	+1
Clichy Montfermeil Noisy Champs	16	2023/24	2023	2030	+7
Le Bourget RER Le Bourget Aéroport	17	2023/24	2023	2024	+0.5
Le Bourget Aéroport Triangle de Gonesse	17	2023/24	2024	2027	+3.5
Triangle de Gonesse Aéroport CDG	17	2023/24	2024	2030	+6.5
Aéroport d'Orly St-Aubin CEA	18 est	2023/24	2024	2027	+3.5
Rosny Bois Perrier Noisy Champs	11 section 2	2025		?	Absente du nouveau plan
Pont de Sèvres Nanterre	15 ouest	2025		2030	+5
St-Denis Pleyel Rosny Bois Perrier	15 est	2025		2030	+5
Nanterre St-Denis Pleyel	15 nord	2027		2030	+3
Rosny Bois Perrier Champigny Centre	15	2030		2030	=
Aéroport CDG Le Mesnil Amelot	17	2030		2030	=
St-Aubin CEA Versailles Chantiers	18 ouest	2030		2030	=

\* SGP Société du Grand Paris, maître d'ouvrage du Grand Paris Express.

# Les nouvelles lignes de métro et de RER pour les Franciliens



Comme le souligne la «nouvelle feuille de route», les contraintes s'accumulent pour le réseau :

- contraintes techniques, portant autant sur la disposition de tunneliers (une trentaine de prévus !) et des personnels d'étude et de réalisation mais aussi sur les incontournables aléas de construction
- contraintes économiques portant sur la conjoncture économique et ce durant une douzaine d'années : en résultent, en effet, les rentrées d'impôts et de taxes et le taux des emprunts
- acceptation du projet au niveau local et absence de procédures de recours : pour la ligne 18, on sait qu'il n'y a pas consensus
- et bien sûr contraintes financières qui traduisent en euros toutes les contraintes précédentes :
  - renchérissement des coûts des marchés de construction en raison de la rareté des ressources techniques et de la simultanéité des réalisations des différentes sections du réseau, surtout si d'autres chantiers s'ajoutent au plus grand chantier mondial de travaux publics : Ligne nouvelle Lyon-Turin par exemple et en Ile-de-France Ligne CDG express Gare de l'Est -Aéroport de Roissy et Eole-ouest Paris-St-Lazare- Mantes qui participent à l'intérêt collectif du Réseau du Grand Paris et à sa rentabilité
  - surcoût des chantiers dus aux difficultés rencontrées et aux retards cumulés
  - contraintes budgétaires

La ligne 18 a toujours figuré en dernière priorité (sauf sa première section), ce que justifie le tableau des principales données des sections du métro et notamment

l'ordre de grandeur des trafics attendus qui sont très faibles par rapport aux autres sections du Réseau. La carte jointe présente la ligne 18 et notamment sa longue section aérienne qui suscite des réactions négatives importantes entre Saclay et St-Quentin-en-Yvelines. De plus on rappelle que, entre Versailles et Massy qui sont les deux pôles importants, il n'y a pas de gain de temps par rapport au RER C actuel et au Tram- train qui lui succédera (cf. l'essor n° 18 de mars 2016).

## Comparaison entre les lignes

Ligne du Grand Paris Express	Longueur km	Coût Milliards d'euros	Nombre de gares	dont gares connectées avec le réseau Transilien	Trafic Voyageurs par jour
14 sud	14	2.9	7	5	300 000
15 sud	33	7.8	16	13	300 000
15 est	23	4.9	12	12	300 000
15 ouest	20	4.5	9	8	600 000
16	29	5.5	9	7	200 000
17	20 dt 5.5 aériens	2.4	6	3	130 000 à 160 000 selon nombre de salons à Villepinte
18	35 dt 14 aériens	3.9	10	3	100 000

**La ligne 18 qui arrive en fin de programmation subira l'accumulation de toutes ces contraintes et risque un décalage encore plus important que celui des autres lignes.**

Compte tenu du décalage de réalisation, les solutions de desserte «classiques», qui auraient du être mises en place avant l'arrivée de la ligne 18 mais qui ne sont pas encore finalisées, sont encore plus urgentes et devront nécessairement être plus complètes puisqu'elles devront remplacer un long moment le métro. Et elles pèseront sur les ressources financières affectées au projet global.

Un groupe de travail sur le plan d'urgence pour les transports du plateau de Saclay et le Nord de l'Essonne, initié par la préfecture de Région qui réunit les élus du plateau de Saclay, travaillera jusqu'en juin 2018. Il réunit :

- les maires, les présidents de l'agglomération Paris-Saclay, les présidents de Conseil départemental, la présidente de la région Ile-de-France et les députés
- Ile-de-France Mobilités (ancien Syndicat des Transports d'Ile-de-France) dirigée de fait par la Région, la Société du Grand Paris et la RATP,
- mais bizarrement pas la SNCF.

L'objectif de ce groupe consiste à :

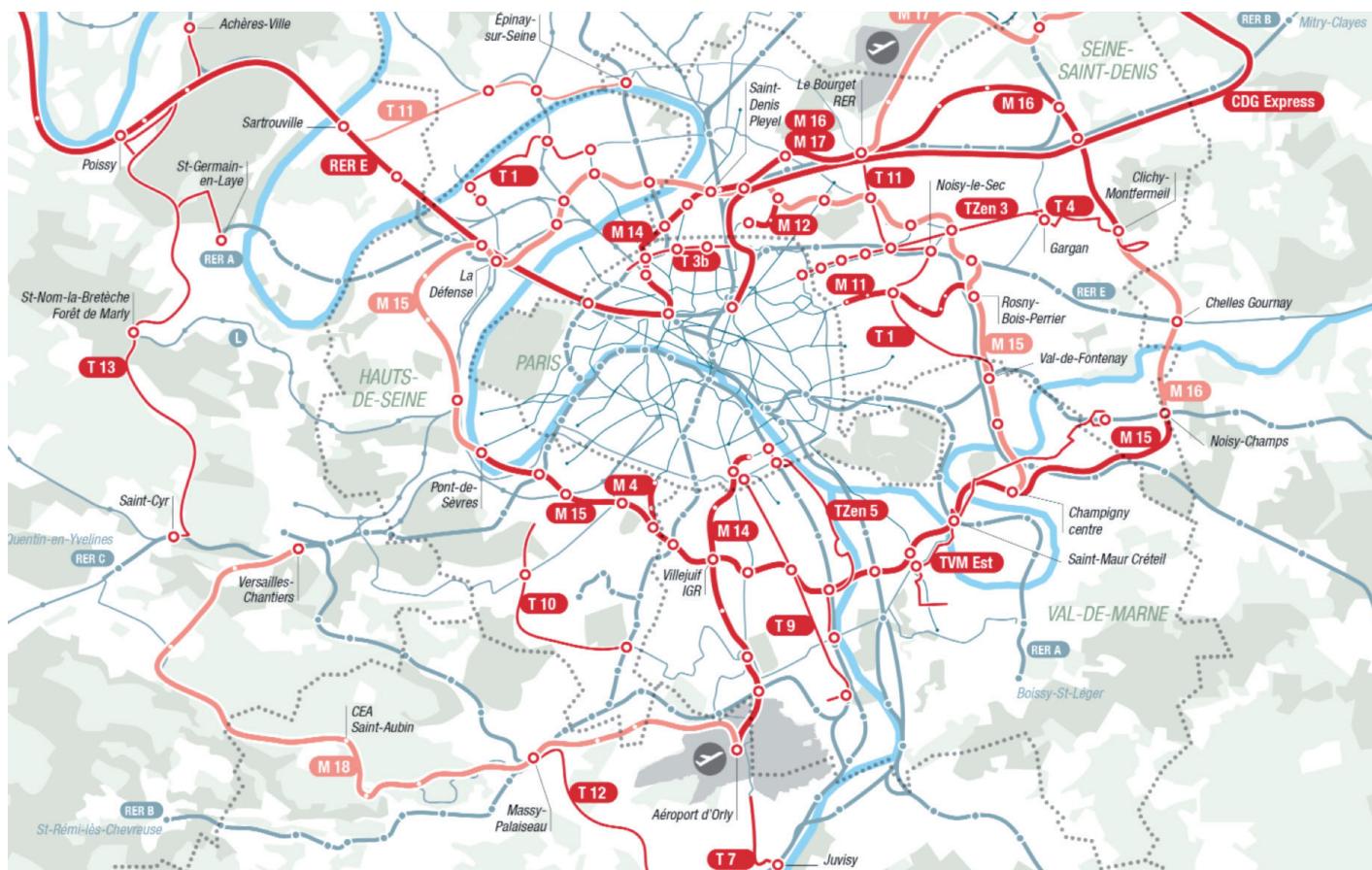
- mettre en œuvre un plan d'action de projets de transports de substitution, et des solutions répondant à des problèmes structurels du maillage des transports sur le Plateau et les Vallées qui l'entourent, hors tracé de la ligne 18 ;

- déterminer pour chaque action un calendrier d'exécution et une proposition de financement précis.

- évaluer les leviers complémentaires de financements éventuels, y compris privés, pouvant être mobilisés pour réaliser dans les meilleurs délais la ligne 18 et fixer son calendrier.

**Enfin, l'avenir du nouveau quartier Satory ouest est gravement compromis** si, comme aujourd'hui, on lie son sort à la desserte par la gare de Versailles Satory du Grand Paris Express. De plus la solution alternative la plus efficace par la rue de la porte de Buc et l'avenue du maréchal Moncey est désormais obérée par la construction de la voie verte rue de la Porte de Buc et par le maintien d'une interdiction d'accès par l'avenue du Maréchal Moncey à tout autre véhicule que quelques bus.

## CARTE IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de France) Projets de transport en commun en Ile-de-France 2030 au 1.3.2018 (projets ayant fait l'objet d'une DUP)



La carte représente l'ensemble des projets d'infrastructure de transport collectif (Grand Paris Express, prolongement de métro, tramway, Bus à Haut niveau de service- BHNS) qui ont fait l'objet d'une DUP déclaration d'Utilité Publique. Les projets en cours de modernisation de réseau ou pôles multimodaux ne figurent pas.

On peut noter la faible densité des infrastructures de transport et notamment l'absence du prolongement du tram T12 jusqu'à Versailles.

### Lignes en projet

Horizon 2018 - 2024

- RER et gares - Transilien, Métro
- Tram express, Tramway, BHNS

Horizon 2025 - 2030

- RER et gares - Transilien, Métro
- Tram express, Tramway, BHNS

### Lignes existantes

- RER et Transilien
- Métro
- Tramway et BHNS

# Les accidents de la route à Versailles en 2017

Globalement on constate en 2017 une stabilité par rapport à 2016 : baisse des blessés légers et légère augmentation des blessés graves.

Année	Accidents	Blessés légers	Blessés graves	Morts
2000	248	270	32	1
2001	220	201	16	5
2002	176	178	22	1
2003	159	145	30	1
2004	147	151	34	0
2005	150	141	21	1
2006	141	135	29	1
2007	130	123	17	3
2008	124	106	11	2
2009	99	88	7	3
2010	142	60	17	2
2011	125	50	13	4
2012	134	104	11	1
2013	145	81	22	1
2014	163	106	27	2
2015	140	72	18	2
2016	153	126	38	1
<b>2017</b>	<b>151</b>	<b>99</b>	<b>40</b>	<b>1</b>
<b>Par an</b>	<b>153</b>	<b>124</b>	<b>23</b>	<b>2</b>
<b>Total 18 ans</b>	<b>2747</b>	<b>2236</b>	<b>405</b>	<b>29</b>

Les statistiques mensuelles font ressortir deux pics d'accidents au Printemps et en Automne avec une forte pointe en octobre.

Une analyse détaillée fait ressortir l'importance des accidents touchant les vélos et les piétons.

Mois	Accidents	Blessés légers	Blessés graves	Morts	Piétons non responsables blessée ou pas	Cyclistes non responsables blessés ou pas
Janvier	10	6	4		2	1
Février	9	7	1		3	1
Mars	11	8	1		3	2
Avril	7	5	2	1	1	
Mai	11	6	3		4	2
Juin	16	9	4		2	2
Juillet	13	6	6		3	2
Août	7	3	3		3	1
Septembre	15	9	6		9	2
<b>Octobre</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>7</b>		<b>11</b>	<b>5</b>
Novembre	18	15	3		2	3
Décembre	11	10			7	
<b>Année 2017</b>	<b>151</b>	<b>99</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>50</b>	<b>21</b>
<b>Moyenne mensuelle</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

11 voies avec plus de 4 accidents concentrent 48% des accidents. La rue Foch dépasse l'avenue de Paris pourtant plus longue.

Voie Statistique où 1 accident à un croisement compte pour moitié sur chaque voie	Accidents Rappel 2016 sur 153	Accidents 2017 sur 151	Blessés légers sur 99	Blessés graves sur 40	morts sur 1
Rue Foch	4	13	10	3	1
Avenue de Paris	17	12.5	10	4	
Rue des Chantiers	4	9	5	5	
Total 3 voies	25 soit 16%	33.5 soit 22%	25 soit 17%	12 soit 30%	1 soit 100%
Rue Ecole des Postes		5.5	2	1	
Bd de la République		5	2	3	
Rue Royale	4	5	3	3	
Rue de la Porte de Buc		5	1	3	
Avenue de St-Cloud		5	4	1	
Rue des Etats Généraux		4.5	2	2	
Boulevard de la Reine	11	4.5	5		
Rue de la Porte Verte		4	3	1	
<b>Total 11 voies en 2017</b>	<b>40 soit 26%</b>	<b>72 soit 48%</b>	<b>47 soit 47%</b>	<b>25 soit 63%</b>	<b>1 soit 100%</b>

### Sommaire des 3 derniers numéros

**Numéro 17 de février 2015 : Essor a 20 ans – Historique des conseils de quartier - Versailles Grand Parc Nouvelle carte de VGP - Paris-Saclay - Contrat de Développement Territorial – Démographie – UVSQ - Déplacements - Budget et Investissement – L'accès aux documents administratifs - L'affaire KFC et le commerce local - Coeur Saint-Louis - Le dossier de l'action sociale à Versailles.**

**Numéro 18 de mars 2016 : Dossier VGP : VGP dans le Grand Paris - Les évolutions dans VGP - Transparence de la vie publique et démocratie locale dans les Collectivités Territoriales - Essor de Versailles dans les médias - Versailles à travers son guide pratique 2016 - Versailles a perdu 10% de sa population en moins de quarante ans - Les associations versaillaises - Premier bilan des conseils de quartier - Action sociale : état d'urgence - Versailles Solidarités Internationales ou comment sensibiliser les Versaillais aux relations nord sud - Concurrence commerciale Ville Château - Les déplacements**

**Numéro 19 d'avril 2017 : Dossier Précarité - La pauvreté et la précarité à Versailles - Loger et accompagner : 3 associations contre la précarité - La lente progression du logement social à Versailles - L'insertion par l'activité économique - Les structures d'insertion par l'activité économique - L'accueil des migrants à Versailles - Du rejet à la générosité - Versailles Solidarités Internationales - Dossier Aménagement - Le 51ème anniversaire du projet d'aménagement de Satory - Le projet de ligne 18 après l'enquête d'utilité publique - Les accidents routiers à Versailles - VGP : La mutualisation à la traîne dans Versailles Grand Parc**

## Essor de Versailles

un club de réflexion, d'analyse et de propositions, centré sur le développement économique et social de Versailles et de sa région.

### Nos neuf valeurs

- Le courage d'innover
- Le sens de la collectivité
- L'attention aux évolutions du monde
- L'exigence de rigueur dans la gestion
- Le développement de la vie démocratique
- La solidarité active avec les plus démunis
- Le respect absolu de toute personne
- Le souci de la culture pour tous
- La préoccupation de l'environnement

3 rue Delaunay 78000 Versailles 06 17 15 07 81  
contact@essor-de-versailles.fr

Retrouvez toutes nos publications sur notre site internet  
<http://www.essor-de-versailles.fr>

Directeur de la publication : Philippe Domergue  
Comité de rédaction : Christiane Babault, Alain Bigourdan  
Jean-Claude Bonnin, Dominique Brière, Franklin Claude (+),  
Claude Kaiser, Michel Mercadier

#### Création et impression MICROPUBLI

5 avenue du Tourne Roue - 78450 Villepreux

01 30 56 15 50 - jc@micropubli.fr

Dépot légal Avril 2018

ISSN 1277-2666

